

Service 1^{er} Degré
☎ 02-41-79-51-66

Angers, le 23 Novembre 2020

Aux Chefs d'Etablissement du 1^{er} Degré

Madame, Monsieur,

Le contexte si particulier dans lequel nous évoluons ces derniers mois complexifie notablement la conduite des projets au sein de nos écoles et l'accompagnement des équipes pédagogiques et chefs d'établissement. Il reste, au-delà de ce premier constat, l'exigence de conduire à bien les chantiers imposés par la réglementation, notamment les opérations de mouvement de l'emploi (mouvement des enseignants et mouvement des chefs d'établissement) dans le cadre et calendrier contraints par les textes de référence.

En application du Statut du Chef d'Etablissement qui précise dans son article 3.4.3 qu'aucune démission **ne sera acceptée après le 1^{er} Mars de l'année en cours**, il apparaît essentiel de :

- ✚ Repérer avant fin Janvier 2021 tous ceux qui se positionnent sur une cessation de fonction pour la prochaine rentrée (retraite, mutation de conjoint annoncée, démission, demande de mutation comme Chef d'Etablissement dans une autre école...)
- ✚ Anticiper ce Mouvement des Chefs d'Etablissement pour clarifier les changements à venir au sein des équipes et faciliter, dans le cadre du Mouvement, les situations de réemploi.

En cas de départ d'un Chef d'Etablissement, un état des lieux sera fait avec les partenaires concernés à l'aide d'une grille conductrice. Ceci permettra de mieux connaître la situation de l'école et d'accompagner le changement avec davantage de justesse.

C'est pourquoi nous demandons à tous ceux qui sont en mesure de le faire dès maintenant de bien vouloir renseigner la fiche ci-jointe et la renvoyer avant le **11 Décembre 2020** par mail (adresse à privilégier) à c.brault@ec49.fr ou par voie postale à : **Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique – Mouvement des Chefs d'Etablissement 1^{er} degré - 5, rue du Haut Pressoir - BP 61028 - 49010 ANGERS CEDEX 01.**

Vous êtes invité(e) à sensibiliser les membres de votre équipe pédagogique sur une mise en perspective de prise de responsabilité. Votre participation à cette dimension « richesses humaines » de notre Institution est fondamentale. Notre réseau repose sur cette dynamique de l'engagement. Il est essentiel que vous en soyez partenaires.

Dans cette période si singulière, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre chargé(e) de mission pour éclairer votre réflexion et vous aider au discernement. Les tensions contextuelles sont rarement bonnes conseillères, le partage et l'éclairage extérieur permettent la prise de recul.

Nous comptons sur votre soutien.

Cordialement,

Philippe TRILLOT
Directeur Diocésain

Luc TROTTIER
Responsable 1^{er} Degré